

LOU REBOUSSIÉ

Comité de Quartier de Villeverte

EDITO

2016 Le comité de quartier représenté par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration présente aux adhérents de l'association et aux habitants de Villeverte une excellente année 2016; que vos vœux les plus chers se réalisent ! Nous espérons une année plus calme que la tempête qui faucha plus de 600 pins dans nos propriétés il y aura bientôt un an, et que les crues de 2014 qui inondèrent une partie de notre quartier. Nous nous retrouverons pour l'Assemblée Générale de l'Association, mais aussi pour la fête du quartier. Nous souhaitons y associer plus les adhérents et habitants, faire évoluer cette fête, et développer ce moment convivial qui nous rassemble depuis de nombreuses années.

Fibre Optique, du nouveau! Les premiers contrats ont été proposés aux copropriétaires des Hauts de Nîmes, à l'initiative du Conseil Syndical et d'Orange (Page 5). Nous avons sollicité Orange afin de déterminer à partir de quand les offres commerciales seront proposées aux autres habitants du quartier et pour organiser plusieurs journées de souscription, coordonnées par le Comité de Quartier de Villeverte. Sur ce dernier point nous avons l'accord d'Orange. Nous attendons une information sur les délais, j'espère pour l'AG du 30 janvier. Notre quartier a été placé en priorité numéro 2 pour la mise à disposition de la fibre optique, grâce à l'intervention de la Mairie. Nos habitants ne comprendraient pas désormais pourquoi il faudrait encore patienter pour la mise en place des offres commerciales.

38% c'est le pourcentage du territoire de la ville de Nîmes couvert par la garrigue. Ce milieu naturel remarquable et unique constitue la totalité de l'habitat de notre quartier. Il est de notre devoir de préserver ce milieu.

En juin 2014 nous avons rédigé un article concernant la loi A.L.U.R. (Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), applicable en terme de règles d'urbanisme sur tout le territoire dès sa promulgation, soit le 24 mars 2014.

Afin de protéger la garrigue, notre quartier, la Mairie a pris immédiatement les dispositions suivantes:

- Etudes juridiques du contexte spécifique à la à certains quartier de la ville
- Décision du Conseil Municipal pour réaffirmer la volonté de protéger les Garrigues Habitées (17/05/2014).
- Utilisation du sursis à statuer à l'intérieur des zones N dans l'attente de nouvelles règles qui seront mise en place à la suite des études engagées. Néanmoins, l'obligation de mise en conformité des règlements vis-à-vis de la loi demeure.

Alors ou sommes-nous maintenant ? Pour y répondre et à la demande de nombreux propriétaires, nous allons mettre en place un groupe de travail constitué de quelques uns des habitants concernés et du comité de quartier afin d'assurer l'interface et le dialogue avec les autorités municipales, en particulier les services d'urbanismes de la ville.

Assemblée Générale Ordinaire - L'Assemblée Générale du Comité de Quartier de Villeverte se tiendra le samedi 30 janvier 2016, à l'école de La Cigale, à 9 heures précises. Vous trouverez dans ce numéro, la convocation officielle, un formulaire de pouvoir ainsi que le bulletin d'adhésion 2016.

Jean-Michel MARTIN - Président du Comité de Quartier de Villeverte Tel: 06 08 67 62 79-Mail: villevertenimes@gmail.com

Révision du P.L.U.

La Garrigue Nîmoise fait intimement partie de l'environnement de la Ville, son caractère particulier en fait un milieu tout à fait original. Elle occupe de vastes espaces au Nord de la commune composés de deux milieux différents :

- Les garrigues naturelles : un réseau d'espaces protégés, peu habités car occupés par des terrains militaires (NM) sur 2 710 ha et une zone naturelle (N) sur 2 770 ha.
- Plus au Sud, les zones de garrigues habitées occupent 2 200ha et assurent la transition entre les quartiers denses et les zones naturelles. Un équilibre fragile entre urbanisation et qualité de vie, assuré depuis des décennies.

Notre quartier recouvre la Zone N2, de superficie minimale constructible est de 2 000 m² et la Zone N3, de superficie minimale constructible de 3000 m².

Dans le cadre de la révision du P.L.U., la Ville a décidé d'introduire une approche environnementale de l'Urbanisme, une méthodologie développée par L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie): l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.E.U.).

Son application dans le cadre de la Révision du P.L.U. consiste à préciser son diagnostic environnemental et de s'assurer, tout au long de l'élaboration du projet de révision de la prise en compte des aspects environnementaux et énergétiques de manière globale et transversale. Planning des phases de la révision ci-dessous.

De nombreux terrains disposent de surfaces supérieures à celles requises dans le cadre de l'ancien COS, ou au contraire légèrement inférieures. Pour des raisons diverses et variées, de nombreux propriétaires souhaitent discuter avec la Mairie afin de trouver un moyen de se séparer d'une partie de leur propriété, tout en préservant à l'habitat du quartier, sa spécificité environnementale. Nous souhaitons mettre en place un petit groupe de bénévoles (3 membres du CA, 3 habitants, par ex.) pour étudier les cas concernés dans Villeverte et proposer des solutions aux services municipaux concernés; quelques habitants se sont déjà manifestés; la Mairie semble réceptive à cette initiative.

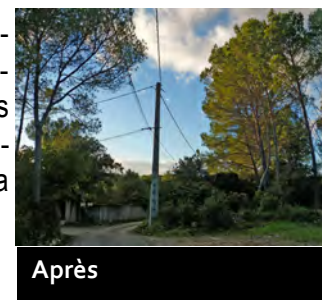
Mise à jour du Diagnostic:	Automne 2015
Projet d'Aménagement et de Développement Durable	Fin 2015
Orientations d'Aménagement et de Programmation	1er Trimestre 2016
Règlement/ /Zonage du PLU Et Arrêt du PLU en conseil municipal	Avril 2016
Avis des Personnes publiques associés - Enquête publique	2ème et 3ème Trimestre 2016
Approbation de la révision en conseil municipal	Fin 2016

Chemin des Caçaires



Avant

Depuis quelques mois déjà, les riverains du bout de ce chemin, juste avant sa division en deux voies, nous avaient signalé la dangerosité de grosses branches de pin couchées sur les fils électriques et téléphoniques. Les câbles en question ont été libérés, les pins "rabattus", par les services de la Mairie début décembre 2015.



Après

Charte de la Garrigue

En avril 2002, pour permettre une meilleure protection des clapas et créer une dynamique propre à la construction des clôtures, dans le respect du paysage de la garrigue, il est apparu nécessaire d'encourager les particuliers en octroyant une subvention municipale pour les travaux de construction ou de reconstruction des murs de clôture en pierre sèche en bordure des voies publiques.

Depuis novembre 2012, il est également possible d'obtenir une subvention pour la réhabilitation d'une capitelle en bordure du domaine public. Les conditions d'obtention sont précisées sur le site de la mairie (/Urbanisme/Habitat / Urbanisme - Règlementation / Opération "Pierre sèche").

Pour certaines propriétés aux clôtures non conformes, un mur en cairons ou parpaings crépi, voire un grillage bien tendu, peuvent faire l'affaire, visuellement, en attendant mieux...

Lotissements en cours

La Capitelle Pointue

Les premières constructions sont en cours. Bonne nouvelle, l'une d'elle a entrepris la construction d'un mur de clôture en clapas, conformément à la charte de la garrigue.



Espérons que cette initiative serve d'exemple aux autres chantiers en cours. Félicitation pour ce propriétaire, le long du chemin de la Capitelle Pointue.



Garrigues du Paratonnerre

Les premiers débroussaillages ont été effectués. Les travaux de terrassement commenceront en février 2016. Le détail du planning du chantier sera communiqué lors de l'Assemblée Générale du 30 janvier prochain.

Plan de masse (vue d'artiste) diffusé par la société GGL, lotisseur aménageur, avec son autorisation.



Mémoire de Villeverte

Dans cette nouvelle rubrique, nous souhaitons donner la parole aux habitants de Villeverte. En effet, nombreux sont ceux qui ont vu ce quartier naître et en connaît l'histoire, ou une histoire, ceux qui ont développé un amour de la garrigue et la protègent, ou encore d'autres qui en connaissent les moindres recoins, les personnages hauts en couleurs, des anecdotes notables.

Voici le témoignage d'Yves MARTIN, Chemin de la Préfecture :

Lors du dernier repas des voisins en septembre, Yves MARTIN nous a parlé du passé qu'il a vécu dans le quartier voilà 60 ans. Une mémoire vivante.

"En 1946, ou 47 ou 48, j'avais 6ans, le quartier était animé le dimanche car les gens montaient au maset.

Il y avait M. et Mme SARTORI qui habitaient chemin de la Préfecture, lui était menuisier et il lui manquait deux doigts.

M. et Mme CHABOT, M.THOMAS (où habite Mme CANCEL), et M. et Mme ROUX (où habitent les GONZALES).

Le dimanche matin, mon père se levait tôt et on montait au maset avec notre Peugeot 201. A notre arrivée, mon père hissait le drapeau pour signaler notre présence. Mon frère jouait du clairon vers 11 heures-midi pour sonner l'heure de l'apéro. Un peu avant, vers 9 heures M.FRANCO en moto avec sa femme sur le siège passager et accroché derrière une remorque Michelin avec sa belle-mère dedans qui faisait des bonds car le chemin n'était pas goudronné. Ce qui devait arriver, arriva, M.FRANCO a perdu la belle-mère et on entendit un grand cri devant le maset.

Un peu plus tard, c'étaient M. et Mme CANCEL qui passaient dans l'impasse qui existe toujours et où habite leur fille. Lorsque l'on arrivait au maset, souvent dans le terrain mitoyen, Mme POUILLON qui habitait au Mas de Ponge et qui gardait 4 vaches et quelques chèvres. Les chèvres montaient sur les clapas, mangeaient les branches d'amandiers ; les vaches aussi et elles faisaient tomber les pierres.

Je me rappelle, mon père s'engueulait avec cette dame FANNY, mais comme ils allaient à la même école, ça n'allait pas plus loin. Mais la semaine d'après c'était pareil !

Il y avait aussi une dame blonde (qui habitait près de chez M.MOREL) qui gardait aussi des chèvres ; M.et Mme ROUX (Nénette) qui avaient des chèvres et un troupeau de brebis qui étaient au Mas de GRANON, mais qui souvent venait pâturer à VILLEVERTE.

Plus grand, je venais avec mon frère de 16 ans le samedi soir en vélo et on allait boire l'apéro à la guinguette de VILLEVERTE qui se trouvait chemin de la Cigale Prolongée. C'était M. et Mme LANGUETIF qui la tenait (leur fille habite actuellement au même endroit). Le samedi soir, on cuisait la saucisse et on buvait le pastis et tout le monde chantait.

Les années ont passées, l'épicier passait 2 fois par semaine, le boulanger tous les jours car le quartier s'était peuplé. Pensez que pour venir, il fallait prendre la route d'Alès, l'ancienne route d'Anduze, le pont de Granon, enjamber la voie ferrée ! Maintenant nous avons un pont tout neuf !

Je m'arrête là sinon je vous en raconterais jusqu'à demain"

A suivre au prochain numéro...

Pour Yves MARTIN nos remerciements,
Comité de Quartier de Villeverte

Pont de Villeverte - Signalisation

Un panneau indiquant le nom du quartier "Villeverte" est demandé: deux panneaux ont été posés, indiquant "Paratonnerre Est" et "Paratonnerre Ouest". Un autre panneau indiquant « Paratonnerre Est » sur le côté Est du pont est souhaité sur le même poteau que le panneau directionnel « ALES » vers la gauche pour orienter les gens à l'entrée du chemin des Crécerelles. Un courrier de la Direction de la Vie Associative et des Quartier Conseils de Quartier (DiVAQ) a été envoyé à la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée pour relayer la demande des habitants. La Mairie suit ce dossier et nous tiendra informé de la suite, toujours attendue ce mois de janvier 2016.

Nouveaux Statuts

Le 12/12/2015 s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association en vue de valider une mise à jour de nos statuts ainsi que la mise place d'un Règlement Intérieur qui manquait. Cette séance a duré bien longtemps, bien plus qu'il n'en fallait, pour adopter finalement assez peu de modifications ! Le mode de scrutin pour l'élection à bulletin secret du Conseil d'Administration, l'ajout de mentions complémentaires à l'objet de l'Association et quelques détails de formes, constituent à peu près tout ce qui a évolué. Le Règlement Intérieur, référencé dans les anciens statuts mais qui n'existait pas depuis 2008, ajoute de la souplesse dans le fonctionnement de l'association; les statuts ne devraient pas changer de sitôt (ou si peu). Il constitue désormais le socle de l'association du quartier.

La fibre est arrivée...sur les Hauts de Nîmes

C'est un début. Les 30 et 31 décembre 2015, une équipe de commerciaux d'Orange s'est installée dans le restaurant du tennis des Hauts de Nîmes. A l'arrivée de la Fibre dans cette partie du quartier et à la demande du syndic de copropriété des Hauts de Nîmes, 5 à 6 responsables de l'opérateur proposent les premiers contrats aux résidents. Les villas, mas, et appartements (éligibles et prochainement raccordés) des chemins des Hauts de Nîmes (Jardin, Bastides Nord, Toscanes, Studettes, Mas, Bastides Sud) sont dans un premier temps concernés. Les mêmes offres sont disponibles en boutique depuis le 30/12/2015. Le raccordement à chaque foyer se fera à partir de mi-janvier 2016.



Nous avons rencontré l'un des commerciaux d'Orange aux Hauts de Nîmes pour savoir quand la fibre serait disponible dans le reste du quartier. Nous avons obtenu l'assurance qu'un responsable d'Orange nous contactera début janvier afin de préciser le calendrier du raccordement des autres foyers de Villeverte.

Nous vous tiendrons bien évidemment au courant de ce calendrier. Nous avons déjà sollicité Orange afin de reproduire, en temps voulu, la même opération commerciale que celle menée dans la partie haute de notre quartier.

Les choses avancent enfin : le réseau est déployé dans tout le quartier, les propositions commerciales en cours (uniquement Hauts de Nîmes, pour le moment), les premiers contrats signés.

Nous serons très vigilants à ce que le raccordement de toutes les résidences du quartier, au-delà des Hauts de Nîmes, soit effectif et définitif dans les meilleurs délais et que les fameux « PB », Points de Branchement, permettant de raccorder in fine environ 5 maisons, seront bien réalisés. Nous maintiendrons nos contacts au plus près avec Orange et espérons pouvoir, dès le début de cette année, annoncer le planning de la suite du raccordement tant attendu par tous les habitants de Villeverte. Il est important de rappeler que le quartier de Villeverte rassemble plus de 700 foyers. Rappelons enfin que la partie Ouest du quartier n'est pas desservie en ADSL et ne dispose pas d'Internet, mis à part la solution ALSATIS qui ne rend pas les services attendus.

L'association du quartier, à travers ses membres, se bat depuis plusieurs années afin d'apporter à notre quartier, l'un des plus excentré de la Ville, les moyens de communication numériques promis par de nombreux plans gouvernementaux. Le téléphone, puis, l'ADSL (pour certains), le WIFI (pour d'autres), ont permis de trouver des solutions d'attente, souvent peu satisfaisantes et peu fiables.

Nous attendons donc de l'opérateur « historique », maître d'œuvre du déploiement de la fibre dans Villeverte, que les efforts de ceux qui se sont impliqués soient enfin récompensés et que nos habitants puissent enfin bénéficier de moyens de communication dignes de ce nom. Restons cependant conscient que le quartier de Villeverte est privilégié : d'autres quartiers de Nîmes seront raccordés plus tardivement.



Nous ne pourrions admettre, alors que tout est prêt et que les copropriétaires des Hauts de Nîmes seront effectivement raccordés à partir de courant janvier 2016, d'être soumis à de nouveaux délais supplémentaires; ou que d'autres quartier de la ville se voient raccordés avant le reste de Villeverte alors que nous sommes en zone prioritaire N°2 et que celle-ci a été expressément demandée par la Mairie.

Assemblée Générale Ordinaire - Convocation

Comité de Quartier VILLEVERTE

Assemblée Générale-Samedi 30 Janvier 2016 - 09 Heures

CONVOCATION

Cher(e) adhérent(e)

Le Comité de Quartier de Villeverte à l'honneur de vous convier à assister à son Assemblée Générale annuelle, le 30 janvier 2016, Salle "La Cigale", 16, chemin de l'Auberge de Jeunesse 30900 Nîmes. Ouverture de la séance à 9h00 précises

ORDRE DU JOUR

09 h00 Accueil

- Emargement fiche de présence
- Mise à jour et règlement des cotisations 2016
- Attribution bulletin de vote pour l'élection du C.A. (Conseil d'Administration)

09h30 Ouverture de l'Assemblée Générale

Dossiers statutaires

- Rapport moral - (Jean-Michel MARTIN) : vote
- Rapport financier (Odette Hénin) : vote
- Renouvellement du Conseil d'Administration : vote
- Dépouillement (2 membres du CA, 2 adhérents), résultats

11h00 Exposé des dossiers, débats en présence des élus

Dossiers en cours

- Point sur la Fibre Optique : raccordement des habitants du quartier après les premiers contrats aux Hauts de Nîmes.
- Loi ALUR et surfaces constructibles : mise en place d'un groupe de travail mixte en vue de faire des propositions à la Mairie
- Lotissement "Les Garrigues de Paratonnerre" : planning prévisionnel des travaux, respect de la Charte de la Garrigue (futurs propriétaires)
- Voirie : Chemin de la Capitelle pointue : réfection d'une partie de la chaussée après études des services d'urbanisme et de voirie de la Mairie – Planning prévisionnel des travaux
- Points divers et communiqués par les membres

Dossiers à venir

- Contournement Nîmes Ouest
- Application de la loi sur l'eau aux futurs lotissements
- Mesures intempéries : cadereau chemin de Villeverte
- Garrigue : nettoyage zones à prévoir et prévention de la pollution et dépôts sauvages

12h30 Clôture des débats et de la séance

12h30/13h30 Pot de l'amitié offert par le Comité de Quartier

Assemblée Générale Ordinaire - Pouvoir

Si toutefois vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Général du 30 janvier prochain, il vous est possible de mandater une ou deux personnes (**pas plus de deux pouvoirs par mandataire**) afin de vous représenter lors de cette Assemblée, débattre et voter en votre nom.

Comité de Quartier de Villeverte

villevrtenimes@gmail.com

1058, Chemin du Paratonnerre

www.villeverte.org

30900 NÎMES

Assemblée Générale du 30 janvier 2016

POUVOIR

Je soussigné(e):

demeurant:

.....
membre de l'Association de Quartier de Villeverte, adhérent 2015,

donne pouvoir par les présentes à (1):
.....
.....
.....

aux fins de me représenter et faire valoir mes droits sur les sujets, discussions, délibérations donnant lieu au vote des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Quartier de Villeverte du 30 janvier 2016.

Pour valoir ce que de droit,

Nom:

Date:

Signature:

(1) Pas plus de 2 pouvoirs par mandataire

APPEL A CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil est composé d'une petite équipe de bénévoles, en contact avec les habitants du quartier et les autorités locales. Nos actions, si petites soient-elles, ont pour objet d'améliorer la vie des habitants du quartier et de maintenir notre environnement spécifique à la Garrigue. Nous avons besoin de votre participation active ! N'hésitez pas à apporter votre contribution.

Le Comité de quartier a pour but de défendre les valeurs et les intérêts collectifs des habitants du quartier (Extrait des statuts).

L'association est dirigée par un CA composé de vingt membres maximum; Il se réunit environ une fois par mois, un peu plus à l'approche de certains événements (préparation de la fête annuelle, de l'Assemblée Générale, etc.).

Les membres du CA sont élus par l'Assemblée Générale annuelle qui clôt un exercice. Leur mandat court pour un an environ jusqu'aux prochaines élections organisées par l'AG annuelle suivante. (Extrait des statuts).

Engagez-vous ! Nous souhaitons que l'Association vive et que ses adhérents et son Conseil d'Administration se renouvelle. Notre quartier est magnifique, atypique et unique: rejoignez-nous pour encore mieux le préserver.

Merci de faire connaître votre intention de vous porter candidat à l'élection du Conseil d'Administration du Comité de Quartier de Villeverte **AVANT LE 23 JANVIER 2016 AU SOIR** (Il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation de membre 2015 au 31/12/2015 pour postuler).

Merci de nous communiquer votre candidature par mail : villervertenimes@gmail.com

ou par courrier chez (ou dépôt dans la boîte aux lettres) :

- Jean-Michel Martin, 1058 Chemin du Paratonnerre 30900 Nîmes
- Odette Hénin, 63 Impasse du Savetier 30900 Nîmes
- Daniel Poudevigne, 981 Chemin de la Préfecture 30900 Nîmes

ADHÉSION 2016

Le vote à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de la cotisation 2015.

Cotisation simple 10 € couple 15 € soutien 30 €

Chèque à l'ordre du "Comité de Quartier de Villeverte". Merci d'envoyer vos règlements par courrier (ou dépôt dans la boîte aux lettres précisées précédemment). Vous pourrez également vous acquitter de votre cotisation 2015 lors de l'Assemblée Générale et régler à l'aide du bulletin ci-dessous complété:

Nom.....

Adresse.....

Email : Tél :

Nouvel adhérent : OU Renouvellement:

Cotisation payée par : Chèque: OU Espèces: